

LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TUNINVEST SICAR LE 29 MAI 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014, s'élevant à six cent cinquante-quatre mille deux cent soixante et un dinars et cinq cent quatre-vingt-deux millimes (654.261,582 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	654.261,582 DT
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	5.345.818,618 DT
Bénéfice distribuable	6.000.080,200 DT
Dividendes (1 dinar/action) à prélever sur les fonds propres non imposables	966.000,000 DT
Le solde au compte « report à nouveau »	5.034.080,200 DT

Les dividendes à distribuer seront imputés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue, figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et qui sont mentionnés dans les notes aux états financiers au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme brute de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**SOCIETE TUNISIESE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis
Tunis

BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre		31 Décembre	
	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	3 806 168	3 428 354		
Moins : provisions	(860 100)	(860 100)		
	<u>2 946 068</u>	<u>2 568 254</u>		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>2 946 068</u>	<u>2 568 254</u>		
ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	599 797	519 041		
Placements et autres actifs financiers	5 475 336	6 160 699		
Liquidités et équivalents de liquidités	532	673		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>6 075 665</u>	<u>6 680 413</u>		
TOTAL DES ACTIFS	<u>9 021 733</u>	<u>9 248 667</u>		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social			966 000	966 000
Réserves			483 000	483 000
Résultats reportés			5 034 080	5 345 819
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice			<u>6 483 080</u>	<u>6 794 819</u>
Résultat de l'exercice			0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			<u>6 483 080</u>	<u>6 794 819</u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants			2 538 653	2 453 849
TOTAL DES PASSIFS			<u>2 538 653</u>	<u>2 453 849</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			<u>9 021 733</u>	<u>9 248 667</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	966 000	483 000	6 053 217	258 601	7 760 818
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Juin 2014			258 601	(258 601)	-
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2014				654 262	654 262
Solde au 31 Décembre 2014	966 000	483 000	5 345 818	654 262	7 449 080
Affectations approuvées par l'AGO du 29 Mai 2015			654 262	(654 262)	0 000
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Solde au 29 Mai 2015	966 000	483 000	5 034 080	0 000	6 483 080